Bibliothèque Cantonale Sion

Quatrième Année, No 23 | Le numéro 5 centimes | Mardi, 15 Janvier 1907

ABONNEMENTS :
Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger : Port en sus.

AVEC BULLETIN OFFICIEL :
Un an . . . . Fr. 5.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois . . . » 2.—

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES :
La ligne ou son espace

	3e page	4e page
Valais	15 cent.	10 cent.
Suisse	20 »	15 »
Etranger	30 »	25 »

Réclames 50 cent. la ligne

Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Institutions Populaires

L'attention publique s'est portée tous ces jours-ci sur la Maison Populaire de Sion et sur l'Institution Populaire de Martigny qui rendent de si précieux services à la classe ouvrière.

On ne saurait assez rendre hommage aux créateurs de ces œuvres, qui sont de bienfaisance dans toute l'étendue du terme.

A Sion, quelques prêtres, dont le portemonnaie est malheureusement moins riche que le cœur, tendent leur main loyale à l'ouvrier qui passe et, ensemble, exercent cette charité sociale dont parle Léon XIII dans son Encyclique fameuse, *Rerum novarum*.

Non pas l'aumône, mais la charité, dans le sens latin du mot *caritas*, ce qui veut dire que les forts doivent être autant qu'ils le peuvent la providence des faibles.

Les critiques, certes, n'ont pas manqué à cette pauvre Maison Populaire, mais, petit à petit, la bienveillance publique est venue à elle.

Et voyez les résultats obtenus !

Les ouvriers ont un *chez eux*. S'ils tombent malades, ils trouvent dans une caisse de secours mutuels le moyen d'alléger leurs souffrances. Dans la vieillesse, une caisse de retraite leur vient en aide. Ajoutez à ces bienfaits matériels les rapports cordiaux et intimes qu'ils créent entre le patron et l'ouvrier, le riche et le pauvre, deux êtres qui souvent n'ont besoin, pour s'aimer, que de se connaître davantage.

Tout cela n'est pas de l'utopie et fonctionne avec grand succès à Sion.

L'*Institut populaire* de Martigny, fondé par un homme clairvoyant, cherche à nourrir l'esprit, à l'instar de sa sœur aînée qui s'occupe plus spécialement du matériel.

L'un va avec l'autre.

A notre époque de lectures et de libres discussions, l'homme a besoin d'apprendre. Quand une grande quantité de marchandises sont bien emmagasinnées, et avec ordre, dans le cerveau, on peut dire que le cœur est matelassé, qu'il est couvert et à l'abri de toutes les intempéries.

Il serait à souhaiter que des institutions semblables vinssent au jour à Brigue, à Sierre, à Monthey, où l'élément ouvrier prend de jour en jour une extension plus grande, et que, dans les autres localités, de moindre envergure, les Cercles remplissent consciencieusement et sérieusement leur rôle d'éducateurs et de protecteurs du travailleur, qu'il soit des champs ou de l'atelier.

La situation du Valais n'est plus ce qu'elle était, il y a seulement vingt ans. Des idées nouvelles sont en germe ; d'autres ont été transplantées par des étrangers qui se sont établis chez nous. Il faut compter avec ces arbustres, les grefler s'il y a lieu, sinon les meilleures de vos terres seront envahies par une broussaille malfaisante et terrible.

Nous terminerons ces réflexions hâtives par un appel à cette noblesse valaisanne, que nos adversaires traitent de *chimère*, et que, à l'instar de Boileau, nous continuons de considérer comme une belle et grande chose lorsqu'elle *suit la trace des aïeux*. Et nous disons :

— Vos Pères ont conquis leur titre à la défense du faible et de l'opprimé. Montrez-vous digne d'eux aux générations nouvelles en vous révélant comme les amis de l'ouvrier et les tuteurs de leurs enfants.

Vos Pères devaient leur *de* à la gloire des armes, au dévouement, qui allait jusqu'à l'héroïsme envers une famille princière.

Il faut que vous deviez le vôtre à la reconnaissance du vrai peuple !

CH. SAINT-MAURICE.

Une ENCYCLIQUE AUX FRANÇAIS

L'*Osservatore romano* a publié, vendredi, une importante encyclique aux catholiques français.

Le pape se félicite de l'union des catholiques français, qui doivent s'attendre à de plus dures épreuves.

Le pape dément qu'il désire la persécution religieuse qui est toujours un mal.

Il a dû repousser les associations cultuelles. S'il les tolére en Prusse, c'est qu'elles reconnaissent la hiérarchie du pape. Il a repoussé la déclaration annuelle, mais uniquement parce que la circulaire de M. Briand faisait aux curés, dans les églises, une position intenable.

Quant au dernier projet sur l'exerce du culte, le pape l'appelle une loi de confiscation, d'anarchie, aggravant les lois précédentes.

Le pape conclut en appelant le jugement de l'histoire, qui dira que, s'il a résisté, c'est pour maintenir intacte la constitution divine de l'Eglise.

La lettre contient donc trois parties tinctes :

Dans la première, le pape réconforte les évêques français pour leurs épreuves actuelles.

Dans la deuxième, il expose qu'il a laissé confisquer les biens de l'Eglise parce que celle-ci ne pouvait plus assumer elle-même leur destination au culte et fonds de bienfaisance. C'est pourquoi il valait mieux laisser toute la responsabilité aux auteurs de la confiscation.

Dans la troisième partie de sa lettre, le pape examine la dernière loi Briand, qu'il qualifie de spoliation, de persécution et déclare qu'elle est encore moins acceptable que la loi de séparation elle-même.

De l'avis même des adversaires cette Encyclique est superbe. Elle classe Pie X au nombre des grands Papes de l'Histoire.

ECHOS DE PARTOUT

Tristes constatations — Une enquête faite récemment parmi les élèves des classes primaires de Zurich a permis de constater que 91 écoliers se rendaient à leurs leçons sans avoir déjeuné du tout et 265 sans avoir pris un déjeuner suffisant.

A la suite de cette enquête, la direction des écoles a prié les instituteurs et institutrices de se renseigner discrètement sur l'alimentation des élèves, de façon à ce que ceux de ces derniers qui arriveraient à l'école sans avoir déjeuné puissent, avant le commencement des leçons, se réconforter d'une bonne tasse de lait chaud qui sera offerte gratuitement par la ville.

Métiers inconnus. — Il y a aujourd'hui, à Chicago, un homme qui gagne ses vingt-cinq francs par jour, tout comme un député. Il exerce depuis dix ans ce métier et a narré lui-même, dans une interview sensationnelle, comment la vocation lui advint.

Fatigué de travailler comme teneur de livres et menacé d'une maladie de poitrine. Il voulut faire de l'exercice et devint commis de perception. En faisant ses courses, il prit l'habitude de regarder par terre et spécialement au coin des rues.

En examinant le va-et-vient des gens, notre homme observa que 949 personnes sur 1.000 ne regardent pas le trottoir une seule fois d'une rue à l'autre. On perd beaucoup, aux alentours des gares, des grandes administrations. Sitôt qu'il voit un objet par terre, il le ramasse et le rend scrupuleusement : on le récompense, et c'est par ce procédé qu'il réalise sa moyenne quotidienne de vingt-cinq francs.

Uu vaudeville en justice. — On mande de Colmar :

Le tribunal des échevins vient de juger une affaire de coups et blesures qui s'est terminée en véritable vaudeville.

L'accusé, un journalier nommé Lelhe, était poursuivit pour s'être, étant en état d'ivresse, introduit dans le logement d'une veuve R..., d'avoir démoli une chaise et d'avoir ensuite maltraité d'une façon brutale la propriétaire de céans. Celle-ci s'empressa d'ameuter les passants, un agent de police arriva et dressa à la charge de Lehle une contravention bien conditionnée.

C'est ainsi que le journalier a pris place sur la sellette.

Après la lecture du procès-verbal, le président du tribunal a fait entrer la plaignante unique témoin du délit. Alors s'engagea le dialogue suivant :

— Veuillez nous raconter les faits.

— M. le président, la loi me permet de refuser mon témoignage, car je suis apparentée avec l'accusé.

— Cependant, le procès-verbal ne mentionne nulle parenté.

— En effet, la parenté s'est produite postérieurement. L'accusé est devenu mon mari.

C'était vrai. Dans ces conditions, le ministère public a abandonné les poursuites et Lehle a été acquitté. Le mari et la femme ont alors, bras dessus et bras dessous quitté la salle d'audience.

L'azote liquide. — M. Erdmann, vient d'obtenir d'une façon assez simple l'azote liquide. Il prend de l'azote commercial vendu en tubes, comprimé à 100 atmosphères, et le fait arriver dans un récipient refroidi par de l'air liquide et dans lequel la pression n'est plus que de 2 1/2 atmosphères, On voit se condénser un liquide qui est de l'azote liquéfié.

Plus fluide que l'air liquide et moins coloré, il a une dencité moindre, les morceaux d'alcool solide que l'on y introduit n'y flottent pas, au lieu qu'ils surnagent dans l'air liquide. Son évaporation produit un froid intense : quelques goute d'azote liquide jetées sur un récipient rempli d'oxygène liquifient cet oxygène instantanément.

Enfin, si l'on verse de l'azote liquide dans de l'ozone liquéfié, les deux liquides restent séparée ; mais en secouant le mélange, il devient une sorte de liquide unique d'un admirable bleu du ciel.

On peut se demander si l'on ne trouvera pas ainsi une réponse à la question toujours déconcertante que l'on se pose depuis si longtemps : pourquoi le ciel est-il bleu ?

Simple réflexion. — On obtiendra l'amitié d'un homme en cultivant en soi les qualités qu'il estime en lui.

Curiosité. — Voici une nouvelle de nature à réjouir les descendants de Cham : un nègre américain est en train de blanchir, sans aucun artifice.

Edward Kennedez est un homme de soixante-cinq ans, qui habite Stamford (Connecticut). Il y a six ans, l'extrémité de ses doigts commença à blanchir. La transformation s'étendit bientôt aux bras et à la face. Actuellement, l'intéressant Africano-Américain est devenu aux trois quarts d'un blanc d'ivoire qui ferait envie au plus scandinave des Scandinaves.

C'est à peine, déclarent les médecins qui suivent de près la marche du phénomène, s'il reste çà et là, sur le corps de Kennedez, quelques taches d'ébène.

Pensée — Le malheur est un marchepied pour le génie, une piscine pour le chrétien, un trésor pour l'homme habile... et pour les faibles, un abîme.

Mot de la Fin. — Le petit Dédé, que son père promène dans la campagne, ne cesse de poser des questions.

« Qu'est-ce que c'est que çà papa ?

C'est de l'orge.

— Et çà?

— De la betterave pour faire du sucre. »

Dédé réfléchit un instant puis :

« Si on plantait la betterave dans le même champ que l'orge... est-ce qu'il pousserait des sucres d'orge ? »

Grains de bon sens

Objections et leurs Réponses

« La religion n'est pas mon affaire ! Je ne veux pas avoir à me débrouiller avec elle »

Pourquoi ne dites-vous pas : La loi ce n'est pas mon affaire? Je ne veux rien avoir à me débrouiller avec les gendarmes?

« La religion est bonne pour les femmes ».

Si elle n'est pas vraie, elle n'est bonne pour personne ; si elle est vraie, elle est bonne pour tous les hommes comme pour les femmes.

« J'ai ma religion à moi ; je sers Dieu à ma manière. »

Il entend qu'on le serve à la sienne. Aussi bien votre excuse, c'est celle de tous ceux qui ne le servent pas du tout.

« La meilleure religion c'est d'être honnête homme. »

A ce compte-là tout le monde pratique la meilleure religion.

« Je ne fais de tort à personne, je rends à chacun ce qui lui est dû. »

Et pourquoi pas au bon Dieu ?

« La science suffit bien. »

A ceux qui veulent s'en contenter. Autant vaut dire que l'argent ou le bon vin suffit.

« Rien de mieux que la morale indépendante. »

Pour vivre comme des brutes, oui.

« Chacun est libre de penser comme il l'entend. »

Alors vous êtes libre de penser que 2 et 2 font 5 !

« Il y a des savants qui n'ont pas de religion. »

Ils sont plus à plaindre que tous les autres ; mais ne les croyez pas savants.

LES ÉVÉNEMENTS

La Laïcisation de l'Or

Un décret du président de la République française laïcise les pièces de 20 fr.

Désormais, la devise : « Dieu protège la France », qui ornait leur tranche, est remplacée par la Trinité laïque : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Beaucoup de braves gens s'en attristent comme de la rupture d'une vieille et chère tradition, ou s'en indignent comme d'un blasphème.

Eh ! qu'importe, à vrai dire, la suppression du nom, quand on a chassé Celui qui le porte ?

Une ironie, gravée sur l'or du Panama, comme sur l'or volé aux congrégations et aux catholiques !

En ce moment, il n'y a plus rien dans l'Etat français, ni croyances, ni famille, ni courage, ni esprit chevaleresque, ni honneur, ni morale, ni finances ; ce n'est plus la France : c'est une désignation géographique sur un foyer d'anarchie.

L'industrie est devenue l'exploitation de la misère humaine ; la politique, l'exploitation de la cupidité du peuple ; l'instruction obligatoire, l'exploitation de son ignorance et de sa jeunesse ; la presse, l'exploitation de ses mauvais instincts ; la loi, enfin, celle de sa faiblesse et de sa veulerie.

Rien ne survit plus de ce qui pouvait motiver la préférence de Dieu pour la nation qui remplit, à travers les âges, une mission prédestinée pour le monde.

Et de quelque côté que la France porte ses regards, sur l'Allemagne, la Belgique ou l'Angleterre, elle en reçoit une humiliante leçon d'énergie, elle qui fut, jadis, le champion de l'opprimé et le chevalier de la foi.

Où donc est le temps où elle volait au secours des Polonais ?

Tandis qu'ils se débattent, avec un héroïsme digne de leur passé, sous l'étreinte de l'envahisseur, la France supporte, sans révolte, la persécution de quelques tyrans dont la faiblesse seule fait l'audace : elle est tombée plus bas qu'eux...

Est-ce à dire que Dieu ne protège plus la France ?

Ce serait un blasphème.

L'Union des Evêques, des prêtres, des catholiques, leur fermeté et leur courage, est un témoignage visible de la protection de Dieu.

La France traverse une grande épreuve, mais elle reviendra à ses nobles qualités de cœur.

L. D.

Nouvelles Etrangères

TERRIBLE EXPLOSION
dans les hauts fourneaux de Liza
27 morts

On écrit de Pittsburg, Etats-Unis : Une terrible explosion s'est produite hier soir dans un haut-fourneau des aciéries Jones Laugglin et a coûté la vie à 27 ouvriers.

L'explosion a été causée par des gaz qui se sont accumulés sous la cloche du haut-fourneau.

L'équipe de nuit, composée de 60 ouvriers, venait de se mettre au travail quand le désastre s'est produit ; sans aucun signe avant-courreur, l'accumulation des gaz a déterminé l'explosion et les débris du haut-fourneau ont été projetés dans un rayon de 300 mètres.

Suivant un témoin, la masse de métal en fusion se répandit sur les victimes en une vague de six pieds qui se solidifiait peu à peu. Les ouvriers de l'usine, qui se trouvaient dans un atelier situé en contre-bas, furent surpris par le torrent de métal et la plus grande panique s'empara d'eux.

Les malheureux, la figure entièrement brûlée et réduite en croûte, quelques-uns les mains détachées du

corps, se mirent à courir en poussant des cris terribles. Pour ajouter encore à la confusion, des centaines de femmes et d'amis des ouvriers vivant dans le voisinage se précipitèrent sur les lieux de la scène du désastre.

Les directeurs de l'usine refusèrent d'admettre qui que ce soit, et, pendant quelque temps, la confusion la plus absolue régna.

A la base du haut fourneau, le magistrat, qui a procédé immédiatement à une enquête, a trouvé, sous une masse de cendres chaudes, la jambe décharnée d'un ouvrier. Il ordonna que des recherches fussent faites immédiatement pour déterminer le nombre des victimes. Une équipe d'ouvriers se mit aussitôt à l'œuvre et, en l'espace de quelques minutes, deux autres cadavres furent retrouvés.

Ces trois cadavres étaient tellement brûlés qu'il était impossible de les reconnaître. Des tronçons de bras et de jambes restaient seuls ; un malheureux n'était pas mort, bien qu'il eut perdu la moitié de son corps.

La chaleur est encore trop intense aujourd'hui pour permettre d'effectuer des recherches complètes ; le magistrat croit que bien des cadavres ne seront probablement jamais retrouvés.

Il est certain que, pris sous le flot du métal en fusion, les malheureux ont été réduits en cendres qui, mêlées aux débris du haut fourneau, ne peuvent plus être distinguées. Cependant, des lambeaux de corps humains ont été trouvés.

Aujourd'hui les femmes et les familles des ouvriers disparus se sont réunis devant les portes de l'usine ; c'est un spectacle qui inspire une grande pitié.

Une fabrique de celluloïd en feu

21 victimes

Le lendemain du sinistre des Etats-Unis, une catastrophe était déjà signalée en Alsace, à quelques kilomètres de Bâle.

Les victimes sont au nombre de 21. En voici le récit, dû à la plume d'un ouvrier échappé à la plus affreuse des morts :

« Il était six heures du matin et nous venions d'arriver au travail.

» L'équipe des compteuses et des colleuses était dans l'aile droite de la fabrique, où se trouvent les presses hydrauliques ; dans l'aile gauche se trouvaient les estampeuses.

» La spécialité de la maison consiste à fabriquer des œillets en laiton grainés de celluloïd.

» Mous avions rassemblés les bavures de celluloïd dans un panier, près du poêle. Le panier en était rempli.

» Un ouvrier s'approcha du poêle pour enlever la matière dangereuse, lorsque, soudain, il donna l'alarme. Le celluloïd venait de prendre feu.

» Alors, on assista à un spectacle épouvantable. L'air qui était saturé de poussière de celluloid, s'enflamma à son tour.

Il n'y eut pas, tout d'abord, de traces de feu. En effet, un ouvrier en voulant faire fonctionner une fenêtre à bascule, ne fut pas brûlé aux mains parce que le feu n'a pris qu'à une hauteur de 2 m. 50.

» Mais ce curieux phénomène ne dura qu'un instant. Les flammes descendirent, léchèrent les établis puis, enfin, tout l'outillage.

» Les lampes à pétrole tombées du plafond firent explosion et avivèrent l'incendie.

» Les équipes de l'aile droite se portèrent au secours des estampeuses mais il étail trop tard. La mort avait fait son œuvre. »

La chaleur dégagée par le celluloïd enflammé était telle que les victimes furent asphyxiées presque instantanément.

Lorsque, une demi-heure plus tard, les pompiers furent sur les lieux, il il n'y avait plus rien à sauver et ce n'est qu'à deux heures de l'après-midi qu'on retirait les 21 cadavres méconnaissables, entièrement calcinés, qui furent transportés au cimetière où les obsèques communes se feront lundi prochain.

L'incendie a causé une perte totale de plus de 500,000 marks, en considérant la fabrication arrêtée et les affaires suspendues.

Odieux brigandage

On mande de Bordeaux :

Un attentat, d'une féroce cruauté, a été commis à Caudéran, dans la banlieue de notre ville.

Une rentière de soixante ans, Mme veuve Bunel, qui habite seule, a été assaillie dans le couloir de son domicile par un inconnu à qui elle venait d'ouvrir la porte.

Se ruant sur elle avec une sauvagerie, le misérable étendit sa victime au bas de l'escalier, lui porta au visage plusieurs coups de poing, qui l'étourdirent, la baillonna, puis la saisissant brusquement à la gorge, tenta de l'étrangler. Il ne lâcha la malheureuse que lorsqu'il la crut morte.

Sans perdre une minute, il examina alors tous les coins de la maison, fouilla tous les meubles, lut une partie de la correspondance, fit de nombreuses libations et, après quatre heures de recherches, se retira en emportant tout l'argent qu'il put trouver, soit 40 fr.

Quand la porte de la rue se fut refermée sur le mystérieux malfaiteur, Mme Bunel rassembla toutes ses forces et, le visage meurtri, ayant plusieurs dents cassées et la bouche sanglante, elle parvint à se traîner jusqu'au jardin, situé derrière sa maison et put appeler.

On vint à son aide et la malheureuse raconta que si elle n'avait pas simulé la mort, son agresseur l'aurait certainement assommée.

A un moment donné, croyant avoir entendu respirer sa victime, il lui avait ouvert les paupières, passé un miroir sur la bouche et promené sur le visage une allumette enflammée.

Mme Bunel, malgré sa souffrance et par un prodige d'énergie, put conserver l'immobilité absolue. C'est à cette circonstance qu'elle doit d'être vivante.

Son état est néanmoins très inquiétant.

Nouvelles Suisses

Forces hydrauliques. — La commission des experts pour les forces hydrauliques a établi comme suit le texte de l'article 24 bis de la constitution ;

L'utilisation des forces hydrauliques est placée sous la haute surveillance de la Confédération.

La législation fédérale édictera les prescriptions nécessaires à la sauvegarde des intérêts publics et à l'utilisation rationnelle des forces, soit en ce qui concerne l'octroi et la teneur des concessions soit pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

Pour autant que les concessions hydrauliques ne sont pas réglées par la législation fédérale, l'octroi de ces dernières, ainsi que l'établissement et la perception des taxes appartiennent aux cantons.

Cependant, l'exercice de ces droits cantonaux ne doit pas grever sensiblement l'utilisation des forces hydrauliques.

Pour l'utilisation des forces dans des eaux communes à plusieurs cantons ou des eaux frontières, l'octroi des concessions, ainsi que l'établissement des taxes, appartient à la Confédération, qui demandera le préavis des cantons intéressés.

A partir de l'adoption de cet article on réservera dans toutes les nouvelles concessions l'application des futures dispositions de la législation fédérale.

Le transfert à l'étranger de l'énergie des forces hydrauliques sera soumis à l'autorisation du Conseil fédéral.

La poste et les journaux — Il en résulte de renseignements publiés dans la « Neuë Zucher Zeitung » et le Vaterland » que le projet de la loi rédigé par la direction générale des postes ne prévoit pas la réduction de la taxe postale payée par les journaux. Celle-ci restera fixée à un centime. En tout état de cause, l'administration des postes estime que la réduction à 3/4 de centime ne pourrait être accordée que si la franchise postale était abolie sauf en ce qui concerne le militaire. Or, l'administration sait fort bien que les Chambres ne consentiront pas à cette abolition.

Le Gonseil fédéral ne s'est pas encore prononcé. Personnellement, M. Zemp est favorable à la réduction.

A ce propos, la *Liberté* tous rappelle les services que les journaux rendent à l'administration fédérale. Tout ce qu'ils lui demandent, c'est une petite compensation pécuniaire.

« Les journaux dit-elle, contribuent pour une large part au bénéfice de trois millions que réalise actuellement l'administration des postes. Le budget de 1907 évalue le rendement du transport des journaux à 1640000 francs.

La recette effective de 1906, a été de 1597897 francs, celle de 1905 avait atteint 1575966 francs. C'est une progression continue.

Il y a dix ans, en 1896, le transport des journaux rapportait à la Confédération 1009671 francs de moins qu'aujourd'hui, sans que les frais aient augmenté d'une manière correspondante.

Quand on possède une vache à lait on devrait se montrer moins regardant.

Comme à la guerre. — Le tribunal de la 8me divison, siégeant à Zoug, s'est occupé le 3 courant d'une affaire qui fit quelque bruit. Un lieutenant de dragons, pousuivi au cours d'une patrouille militaire par deux cavaliers, Joost et Jaberg, étaient finalement pris. A ce moment le lieutenant Théodore Réal, tira son sabre et, dans le feu du moment, oubliant que son arme était affilée, frappa à tort et à travers. Jaberg, qui s'était jeté dans les brides de son cheval, fut gravement blessé. Il est possible que l'excitation mutuelle et quelques mots peu flatteurs prononcés pas l'un des poursuivants aient été pour beaucoup dans ce déplorable incident. L'auditeur a réclamé quatorze jours de prison pour le lieutenant, tandis que le défenseur demandait l'acquittement ou une peine disciplinaire. Le tribunal a condamné M. Réal à 130 fr de frais de procès, dix jours de prison pour coups et blessures. Joost, peu grièvement frappé, avait renoncé à toute indemnité ; Jaberg, par contre, qui est forgeron et a subi une assez longue période d'incapacité, réclamait 4500 fr. Le tribunal lui en a accordé 1500 devant porter intérêt à partir du trois janvier, ce que le lieutenant n'a pas contesté. Il n'a pas non plus recouru en appel, quoiqu'on eût accordé dans ce but un délai de vingt-quatre heures.

Energiques commères. — La hausse du prix de lait qui se fait sentir ici comme ailleurs a provoqué une assemblée générale des femmes de Zoug pour « discuter des mesures à prendre ». Après une mûre délibération, ces dames ont décidé de ne plus faire usage de café au lait et de ne préparer que de la soupe d'avoine jusqu'à ce que les laitiers soient obligés de réduire leur tarif.

Horrible forfait. — Dans la nuit du 3 au 4 courant, un incendie que nous avons signalé détruisait une grange près de Romanshorn Thurgovie, et la maison d'habitation attenante. Un pauvre diable de pêcheur restait dans les flammes. Suivant les premières suppositions on pense que la victime était la cause du sinistre et de sa propre mort. Les choses viennent d'être éclaircies soudain d'une nouvelle et sinistre façon. Un individu arrêté peu après l'incendie a avoué en être l'auteur. Ayant eu l'idée de passer la nuit dans la grange en question, il s'y rendit et d'après ses dires un besoin irrésistible le poussa à incendier l'immeuble où le pêcheur lui-même reposait. Il y avait dans la maison une famille de dix personnes et l'on songe avec terreur à la catastrophe qui se serait produite si les malheureux n'avaient pu se sauver à temps.

Interrogé, l'incendiaire a maintenu ses dires : une force l'a poussé à laquelle il n'a pu résister. La police de son côté suppose que l'individu a préalablement étranglé le pêcheur et a mis le feu ensuite pour faire disparaître toute trace de son premier forfait. Victime et coupable appartenant tous deux à des familles bien connues, cette mystérieuse affaire soulève une foule de commentaires et d'avis plus hardis les uns que les autres. Le coupable est un individu complètement dévoyé qui a déjà donné beaucoup de souci aux siens. Lors de l'incendie, il s'était vanté d'avoir le premier aperçu le feu et s'être rendu le premier sur les lieux. Il se fit remarquer aussi lors des travaux de sauvetage, si bien que ses faits et gestes amenèrent finalement son arrestation.

Les chemineaux. — On écrit d'Olten :

L'assemblée extraordinaire des délégués de l'Union du personnel des entreprises suisses de transports a décidé de maintenir séparés le secrétariat général et la rédaction du « Journal des chemins de fer ; » elle a nommé président, M. Eigenmann, de St-Gall, et rédacteur du journal, le Dr Kuhn, de Zurich. Il a en outre été décidé de mettre en train la revision de la loi sur les traitements : une commission a été nommée pour effectuer les travaux préliminaires nécessaires. La première apparition du journal de l'association en langue italienne aura lieu au mois d'avril prochain.

Incendies. — Dimanche après-midi un incendie dû à la malveillance a détruit une grande ferme située au lieu dit la Bailie ; Jura-Bernois les récoltes et les instruments agricoles ont été entièrement consumés ; les dégâts sont évalués à 50.000 fr.

— Par suite de la négligence d'une domestique, qui avait mis un fagot de sarments dans un poêle encore allumé, un incendie a consumé dimanche après-midi l'aile ouest de l'école de viticulture d'Auvernier, Neuchâtel. Le mobilier a été entièrement détruit. Il n'y a pas d'accident de personne à déplorer.

Bâle dans l'obscurité. — Dimanche soir, à 7 h. et demi, l'éclairage au gaz a cessé subitement à Bâle, l'interruption a duré 10 minutes dans toute la ville. Il paraîtrait que cet incident est dû à un léger tremblement de terre que l'on a ressenti à ce moment.

Nouveau débarcadère à Genève. — M. Lacombe, directeur commercial de la Compagnie de navigation, vient d'adresser la requête suivante au Conseil d'Etat genevois :

« Depuis longtemps le débarcadère du quai du Mont-Blanc est l'objet de critiques assez vives du public qui se plaint de son exiguïté et de son aspect peu esthétique.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

89

Armande

— Sans compter, mon ami, que j'aurais grand besoin de ton concours. Je suis chargé d'une commission qui me pèse horriblement.

— Une commission d'Amérique ?

— Justement.

— A la bonne heure au moins. Il y a des gens qui ne se doutent de rien. Quelle en est la nature ? Si ce n'est qu'une lettre, il y a une poste à Portnichet...

C'est plus important que çà.

— Un testament? questionna Jacques rieur.

— Presque.

— Allons donc ! Eh ! mon cher, conte, conte, qui a beaucoup voyagé doit avoir beaucoup à narrer.

Versant accepta la cigarette que lui tendait Jacques et, tout en allumant il dit ;

— En deux mots, voici. C'était la veille de mon départ. Je passais dans un quartier assez mal habité de New-York, quand je fus arrêté par un attroupement. Un malheur était arrivé, pensai-je. Comme d'autres, je m'arrêtai, et autour de moi, je demandai des explications. J'appris qu'un individu avait été projeté par un véhicule, que les blessures étaient graves et qu'un docteur se trouvant là à point nommé avait fait transporter le blessé dans une pharmacie, où des premiers soins lui étaient donnés. Je jouai des coudes. Aujourd'hui, je me demande pourquoi je fus naïf à ce point. Bref, à force d'avancer, je me trouvais devant la pharmacie même et j'entendis le mourant...

— Dis-donc, interrompt Jacques, pas très gaie l'histoire. Mais va toujours.

Jules se tournant vers Armande :

— Le fait est, mademoiselle, que mon récit n'a rien de bien attrayant. Veuillez m'excuser. Je vais parler d'autre chose.

— Vous m'intéressez beaucoup, au contraire. Veuillez continuer.

— Non. Si j'ai besoin d'un aide pour accomplir la tâche que j'ai acceptée, il est trouvé. C'est Jacques. Inutile de vous communiquer la suite du récit, qui ne peut en rien vous captiver.

— Vous avez tort. Je m'intéresse déjà au sort de ce malheureux. Est-il mort ?

— Il est mort.

— S'il n'y a pas indiscrétion de ma part, je vous prierai de continuer. Vous l'avez vu mourir ?

Jules Versant, par un regard, consulta Jacques.

— Armande est très forte et très courageuse, dit celui-ci. Elle peut écouter ton histoire même si elle est triste, n'est-ce-pas, Louis ?

— Oui, oui... Vous en étiez à ... « J'entendis le mourant... »

Jules envoya dans l'air une bouffée bleue et continua :

— J'entendis une voix à demi éteinte : « Un Français, je voudrais parler à un Français. » Maintes fois j'avais eu l'occasion de rencontrer le docteur consultant. Il me fit signe. Je compris immédiatement qu'il s'agissait d'un devoir à remplir, J'avoue que j'essayai de me mettre à l'abri.

— Docteur, dis-je, vous savez, je pars demain.

Le blessé avait entendu. Avec beaucoup de peine, et portant la main à son côté à chaque instant, il demanda :

— C'est-il en France qu'il va ?...

— Oui, c'est en France, répondis-je pris quand même de pitié pour celui que je ne connaissais pas.

Il souleva ses paupières. Son regard était déjà terne.

— Monsieur dans doublure de mon gilet... prononça-t-il faiblement, trouverez des valeurs en deux paquets. Je meurs. J'ai foi en vous Vous donnerez ce que contient le papier jaune à.., à...

Haletant, j'écoutais.

— A qui demandai-je.

— A Gossun.

Une mousse rouge monta à ses lèvres. Je frémis.

— Où demeure-t-il ? me hâtai-je de questionner encore

— Près Clermont... Cha... Cha... malières

Armande, Jacques et Louis écoutaient attentivement. Versant continua :

— Je comprenais que le moribond avait encore à parler. « N'y aurait-il pas moyen de l'entretenir encore quelques minutes ? » dis-je au docteur. Quelques piqûres de caféine immédiatement faites parurent le soulager un peu.

— Le papier bleu... ajouta-t-il, à... la femme Charron, en face... en face... prison de Clermont.

— Charron.., Charron interrompit Armande : très blanche.

— Oui, la connaîtriez-vous ?

— Doucement, doucement, c'est peut-être son mari !... et je l'ai à mon service, expliqua Mlle Engilbert.

Tout le monde se ragarda. Armande dit :

— Certes, ce sera une triste nouvelle à lui apprendre. Mais d'après ce que j'ai pu comprendre, elle a été fort malheureuse avec Elle craignait toujours le voir apparaître... De quel genre sont les papiers dont vous avez la garde ?

— Des valeurs, du bon argent français.

— Des valeurs ? la pauvre femme va en être surprise... Elle m'avait parlé de son mari comme d'un vagabond san sous ni maille

— Attendez. je vais vous les communiquer

Versant monta dans sa chambre. Jacques paraissait pensif. Dans son regard, subitement s'était fondue une expression mélancolique qui n'échappa pas à Mlle Engilbert.

— Ami qu'avez vous, demanda-t-elle, s'attristant elle même.

(A suivre)

On réclame, en outre, une salle d'attente confortable, une consigne de bagages et un bureau de renseignements et de distribution de billets.

Désirant donner satisfaction à ces desiderata, notre Compagnie a l'intention de refaire entièrement le débarcadère actuel et de remplacer par une construction fixe, le ponton qui sert aujourd'hui d'estacade.

La nouvelle installation est de beaucoup plus supérieure à ce qui existe maintenant, soit en ce qui concerne les dimensions, soit au point de vue extérieur, sans parler des facilités qu'elle permettra d'offrir au public.

Ce dernier. au lieu d'être resserré dans un étroit passage, comme c'est le cas actuellement, pourra circuler sur un pont très vaste, relié au quai par deux larges passerelles. En outre une salle d'attente avec un dépôt de bagages et un guichet de distribution des billets) rendra les plus grands services aux voyageurs.

Enfin, ce qui est très important, les dimensions du débarcadère permettant la sortie simultanée des voyageurs à l'avant et à l'arrière du bateau, ce qui réduira de moitié la durée du débarquement qui atteignait, pour certains bateaux 15 à 20 minutes.

L'affluence, toujours croissante, des voyageurs, sans parler des nouveaux services que la compagnie a l'intention de créer, rendent indispensable la construction d'une estacade plus en rapport avec les exigences de la circulation.

En outre, le débarcadère projeté constituera pour le rade une heureuse amélioration et remplacera très avantageusement le ponton actuel, qui est l'objet de critiques justifiées.

La Région

Attentat en chemin de fer

Une dame anglaise du nom de Suzanne Law, âgée de trente ans environ se rendant à Paris, a été assaillie et frappée à coups de marteau, puis volée dans l'express venant de Turin.

L'attentat a été commis un peu avant l'entrée dans le tunnel du Mont-Cenis.

La victime a été transportée à l'hôpital de Chambéry. Son état est grave, Ses bijoux et son portemonnaie ont disparu.

La victime, qui ne parle pas le français, a été interrogée à l'aide d'un interprête. Elle a retracé ainsi la scène du crime.

Je suis dame de compagnie chez Mme Léchet. Je viens de Gênes, me rendant à Paris où cette dame devait m'attendre,

A Turin. un jeune homme blond, portant une moustache, vêtu élégamment est monté dans mon compartiment et a pris ses dispositions pour dormir.

J'en avais fait autant. J'étais assoupie quand j'ai reçu un violent coup sur la tête.

J'ai ouvert les yeux et ai vu mon compagnon un marteau dans la main. Je n'ai pas eu le temps de crier et j'ai reçu un deuxième coup de marteau. Alors je me suis évanouie.

Quand je suis revenue à moi j'ai constaté que j'avais été dépouillée de mes bijoux et de mon porte-monnaie.

Cette déclaration a été faite péniblement, car la victime qui a perdu beaucoup de sang est très faible.

De plus, elle souffre de trois blessures à la tête, dont une a défoncé la boîte crannienne. L'état de Mlle Law est grave.

Le marteau qui a servi à l'attentat a été retrouvé dans le compartiment.

Nouvelles Locales

Val d'Illiez — (*Corr*) — Ce n'est pas sans interêt que nous lisions dans le *Nouvelliste* un article relatant une réunion commémorative à Aigle du 50e anniversaire du départ des troupes du Rhin des troupes suisses mises sur pied en janvier 1859.

Cela m'intéresse d'autant plus que les survivants de cette époque deviennent toujours plus clairs-semés. C'est à peine s'il en reste un ou deux même dans les communes les plus populeuses.

A Val d'Illiez je ne pense pas exagérer en disant que nous tenons le record, car nous sommes encore cinq survivants, dont un sergent major, un sergent et trois soldats de la compagnie des chasseurs de gauche, du bataillon 53me Valaisan. Ces cinq guerriers de la campagne du (bacon) selon l'expression consacrée à cause du lard qui était en honneur dans les cantons allemands constituait tout le menu. Les cinq survivants dis-je portant allègrement leur 75 à 80 ans et plus et seraient encore prêts à prendre le fusil pour défendre la patrie s'il le fallait.

Sans vaines flatteries, nous pourrions affirmer que si le bat. 53me ne fut pas au premier rang des 35 mille hommes environ qui ont pris part à cette campagne, il ne fut pas au dernier non plus; car notre commandant de Bataillon, M. Amacker de St- Maurice à l'allure martiale et guerrière, et qui avait mérité le grade de Sergent Major et la Croix d'honneur au Trocadéro, tenait à cœur que son bataillon fut bien discipliné.

Quant à notre fanfare bien que peu fournie puisqu'elle ne se composait que de six trompettes dont cinq Franc de Monthey et un Debon, elle fut partout applaudie. Peu mais bon, dit le proverbe. Vive la Patrie !

Un farouche de la *guerraz du bacon*

Le cubage du bois. (*Corr.*) Très souvent de simples particuliers sont embarrassés, au moment de l'achat. ou de la vente d'une pièce de bois, parce que le mesurage du volume de celle-ci est tout un problème à résoudre pour eux. Pour en venir à bout il existe sans doute des ouvrages spéciaux, mais que l'on n'a pas toujours sous la main, surtout qu'ils sont en général coûteux et peu portatifs. Aussi voit-on avec d'autant plus de plaisir l'*Agenda du Valais* apporter dans son édition de 1907 une heureuse inovation à cet égard. L'on y trouve, en effet, pour la 1re fois, une vingtaine de pages renfermant, aussi condensé et substantiel que possible, un petit traité de cubage avec tabelles pour les bois abattus, madriers, planches, et bois sur pied. Des indications précieuses et très claires permettent de tirer en outre le meilleur parti de cette intéressante notice qui constitue une partie absolument neuve de l'*Agenda du Valais* et qui ne figure dans aucun autre.

Une autre innovation, qui plaira surtout aux patrons et maîtres d'état, consiste en des extraits de la législation cantonale sur les métiers, le commerce et l'industrie, des tabelles pour inscriptions des ouvriers et apprentis entrés et sortis, des notes à payer et à rentrer.

Quant aux agriculteurs ils trouveront également leur compte par la répétition des nombreuses notices et tabelles qui figurent depuis quelques années dans l'*Agenda du Valais*.

L'édition de 1907 de ce dernier est d'ailleurs bientôt épuisée. Déjà, en effet, l'exemplaire porte-feuille ne peut plus être obtenu. M. Ch. Schmid, à Sion, le dépositaire principal de l'*Agenda du Valais*, possède les exemplaires cartonnés ou brochés qui restent, s'offrant à en faire l'envoi sur demande.

Le port du Simplon. — La Suisse, grande pourvoyeuse du port de Gênes par les lignes internationales du Gothard et du Simplon, a un intérêt majeur à tout ce qui peut améliorer le trafic du grand port italien.

Un projet grandiose vient d'être lancé par un comité ligure-lombard, composé de personnalités éminentes de Gênes et de Milan, en vue de l'établissement d'une ligne directe entre ces deux villes.

La ligne partirait de Gênes, sur l'emplacement où s'élève le monument du duc de Galliera, et suivrait la vallée du Polcevra. Elle traverserait les Apennins par un grand tunnel de 18 km. 271. Du point culminant, Rigorosa (altitude 241 mètres 75), la ligne se dirigerait, tantôt sur la rive gauche, tantôt sur la rive droite de la Scrivia, sur Tortona, d'où elle filerait tout droit, à travers la plaine, sur Milan, où elle aboutirait, au sud-ouest de la gare actuelle du Simplon.

La ligne aurait une longueur totale de 126 km. 45. Le minimum de rayon serait de 1000 mètres, le maximum de pente de 8 45 pour mille. Elle réunirait donc toutes les conditions d'une grande ligne internationale. L'exploitation se ferait à l'électricité, avec de petits trains se succédant à intervalles rapprochés. Le trajet Gênes-Milan se ferait en 1 h. 25 par express et 2 heures 5 par train omnibus ; dans le sens contraire, en 1 h. 20 et une h. 55 m. On pourrait transporter 6000 voyageurs par 24 heures dans les deux sens, soit plus de deux millions par année. Quant au service des marchandises, la ligne serait établie de manière à pouvoir expédier, pratiquement, 2100 wagons par jour.

Les frais d'établissement sont devisés à 236 millions de lires, soit 1.722, 627 lires par kilomètre.

Chamoson. — M. Giroud, secrétaire agricole, vient d'adresser au *Confédéré* la lettre suivante :

A la Rédaction du *Confédéré*,
Martigny.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 9 janvier courant, sous le titre: *Chamoson*, vous avez publié une correspondance que j'estime diffamatoire. Ne voulant pas suivre votre correspondant sur le terrain où il s'est placé, je choisis, pour lui donner satisfaction, la voie judiciaire.

En vous demandant l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain n°, je vous présente, etc.

F. Giroud.

Martigny. — (*Corr.*) — C'est ce même bel auditoire dont la physionomie intelligente et recueillie frappe tous les conférenciers de notre Institut populaire, que M. le colonel Repond de Fribourg, a entretenu, dimanche dernier, de Pie X, le saint pape, heureusement régnant.

Nous ne donnerons pas le compte-rendu de cette causerie qui nous a tenus sous le charme, de trop courts instants durant lesquels nous est apparue, merveilleusement évoquée, l'auguste et douce figure de l'humble paysan de Riése devenu le premier d'entre les hommes. Les conférences sont faites pour être entendues.

Qu'il nous suffise de remercier ici l'éminent conférencier et le comité des conférences.

Sourds-Muets de Géronde

Leytron : M. Emile Défayes ; Paul Chéseaux (chac. 2 frs)

St-Nicolas : M. le Rd Curé Concina 10 fr.

Trois-Torrents : M. le Rd vicaire Beytrison 2 frs.

Tœrbel : M. le Rd curé Burgener 2 frs.

St-Maurice. — Samedi soir, M. Henri Monnay, élève diplômé de l'Ecole d'agriculture d'Ecône, inspecteur de bétail, a donné au Cercle catholique une très intéressante conférence sur l'apiculture. M. Monnay a été remercié par M. le Chanoine Mariétan, et très applaudi par les Membres du Cercle qui assistaient nombreux à la conférence.

Cours de vinification. — Voici le programme du cours de vinification qui sera donné à Sion du 16 au 19 janvier ct. :

16 Janvier

9 h. ½ Ouverture au Collège. Vendange, foulage, encavage, (Prof. Pellouchoud),
10 h. ½ Correction des moûts, sonde à moûts. (Prof. de Werra).
2-3 h. Théorie du collage. (Prof. de Werra.)
Dès 3 h. Visite de cave, connaissance du matériel, soins de propreté, Carbonisation des vins.

17 Janvier

9 ½-10 ½ Fermentation, ferment alcoolique (Prof. Pellouchoud)
10 ½-12 Maladies des vins. Collage. (Prof. de Werra.)
2-3 h. Exercices au microscope. (Prof. de Werra.)
Dès 3 h. Soufrage, soutirage, mise en bouteille. (C. Spahr.)

18 Janvier

9-10 ½ h. Conditions d'une bonne fermentation. (P. Pellouchoud)
10 ½-12 Maladie, et altération des vins. (Prof. de Werra.)
Dès 2 h. Filtrage et collage. Opérations pratiques. (Prof. C. Spahr.)

19 Janvier

9-11 h. Chimie des vins. Démonstrations pratiques de laboratoire. (Prof. de Werra.)
11-12 h. Discussion générale. Clôture. Éventuellement après-midi, visite de cave.

Cette circulaire servira de pièce de légitimation et devra être présentée à l'ouverture du cours.

Avec parfaite considération.

Pour le Dpt. de l'Intérieur,
Le Secrétaire de l'Agriculture,
F. GIROUD.

Hommage au Dr Schmidt. — A propos de la mort de M. le Dr Schmidt annoncée par le *Nouvelliste* la *Liberté* de Fribourg donne les détails suivants:

M. le Dr Charles Schmidt, de Conches, anciennement à St-Maurice et, depuis plus de trente ans, médecin à Vienne, en Autriche, où il était bien connu de la colonie valaisanne et suisse, vient de mourir. Son nom restera attaché à un moment critique de l'histoire locale de St-Maurice. En 1867, une épidémie de choléra, importée d'Aoste, envahit le Valais, sévissant surtout dans le district de Martigny et faisant quarante victimes. Le Conseil d'Etat fit appel au dévouement de MM. les docteurs Schmidt, de St-Maurice, et Ch. Bonvin, de Sion. Tous deux se multiplièrent et purent enrayer la terrible maladie.

A cette époque surgit aussi le doux visage de sœur Louise, morte en soignant les cholériques de Fully.

La route de la vallée de Lœtschen. — Le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté relativement à la police de vallée de Lötschen. Vu les travaux importants exécutés dans cette vallée par l'entreprise du percement du Lötscheberg et considérant que par son caractère de chemin muletier cette route exige une surveillance toute spéciale, le Conseil a pris les décisions suivantes :

Le poids total des transports ne peut dépasser 800 kg.

La largeur des attelages, y compris l'écartement des roues, ne doit pas dépasser 1 m. 10 et la longueur depuis la limonière à l'arrière du char ne pourra pas être supérieure à 5 m.

Les chargements ne doivent pas dépasser la largeur du char.

Des transports extraordinaires pourront être autorisés par le préfet du district.

Les contraventions seront punies d'une amende de 5 à 100 fr.

Avis

Le BULLETIN OFFICIEL n'a pu être expédié samedi ; il est joint au numéro de ce jour.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les drames de la mer

Cuxhaven, 13 janvier. — Le navire *Bengvern* du port de Liverpool, s'est échoué près de l'île Scharkœrn.

On n'aperçoit plus le mât du vaisseau ; celui-ci venait du Chili, avec une cargaison de salpêtre. L'équipage a péri.

Douvres, 14 janvier. — Le vapeur anglais *Etna*, allant de Valence à Rotterdam, est entré dans le port avec de sérieuses avaries à l'avant, à la suite d'une collision qu'il a eue dimanche soir à 8 heures avec un contre-torpilleur.

La torpille merveilleuse

Londres, 14 janvier. — On mande de New-York :

« M. Dickson annonce avoir découvert une torpille qui révolutionnera la guerre navale.

Le nouveau projectile a une portée égale à celle des canons à tir rapide les plus modernes. »

Grève de marins

Marseille. 14 janvier. — Les inscrits maritimes réunis dimanche soir, ont approuvé le vote de la grève générale émis par le Congrès maritime de Paris.

Ils ont décidé de débarquer en masse lorsque le comité national des Gens de mer le décidera.

Elections en France

Paris, 14 janvier. — Dans l'élection sénatoriale de l'Eure, M. Monnier, progressiste, a été élu en remplacement de M. Thorel, décédé.

Amie et Alliée

Londres 14 janvier — Le duc des Abruzzes à fait samedi à Londres une conférence sur son exploration du Ruwenzori. Après la conférence, le roi Edouard a félicité le jeune prince italien « qui appartient, a-t-il dit, à une illustre et noble race, notre bonne amie notre « alliée. »

Cette allusion à une alliance entre l'Italie et l'Angleterre, à fait sensation.

Milan 14 janvier — Le « Secolo » salue avec joie la révélation d'une alliance anglo-italienne et dit que l'Angleterre, l'Italie et la France pourront imprimer une nouvelle direction à la politique Europe, dans un sens plus libéral.

Enseignement professionnel

Sion, 14 janvier, — L'Union suisse des maîtres de dessin et d'enseignement professionnel tiendra son assemblée générale de 1907 à Sion les dimanches et lundi 14 et 15 juillet.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, pl Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le "KEFOL".

VITRAUX d'ART
PRIX MODÉRÉS
Aven. d'Ouchy Henri Drevard Le Closelet, 11
Artiste peintre verrier spécialiste
LAUSANNE L812M

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie. Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.
A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le
SIROP DE HENRY MURE
apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaîté. — Notice franco sur demande
H. Mure, A. Gazagne, Succ^rs, Pont-St-Esprit (Franc).
Exiger le VRAI produit, refuser toute substitution.

MARTIGNY
Avenue de la Gare
Cabinet dentaire
Extraction. - Obturation. - Prothèse
Ernest COMTE, médecin-dentiste
Diplôme fédéral

En - Ca - To
rouement tarrhe ux
se guerissent le plus promptement par les TABLETTES WYBERT. Depuis 69 ans, elles ont produit des effets favorables, comme remède préservatif contre les inflamations de gorge, catarrhes de bronches.
Fr. 1.— dans toutes les pharmacies. L 737 M

Maison Populaire

(derrière la Cathédrale) **SION** (derrière la Cathédrale)

Restauration à toute heure

Vins, Bière. etc.

Chambres pour ouvriers. Salles de réunion.

Chauffage central.

Se recommande

L'Union ouvrière.

L. WIRZ, armurier à BALE

offre des **ames à feu et fusils de chasse** beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, soit:

Fusil de chasse à percussion centrale depuis		fr. 25.—
» à 2 coups, c. 16, depuis		» 35.—
» s. chien Hammerless	depuis	» 190.—
» à coups,	»	» 195.—
Carabine de chasse, c. 9 m/m	»	» 22.—
Flobert Techins, c. 6 et 9 m/m	»	» 16.—
Flobert Techins pour jeunes gens	»	» 11.—
Pistolet Flobert	»	» 3.—
Cannes à fusils, système soigné	»	» 32.—
Revolvers	»	» 6.—
Fusils à air comprimé	»	» 24.50
Fusils à air comprimé pr jeunes gens	»	» 11.—

MUNITION

Pièges à renards, martres, loutres, oiseaux, etc

Réparation avec garantie

Nouveau catalogue avec plus de 450 dessins, contre 25 ct. timbre-post.

Ecrire à **L. WIRZ**, armurier à **Bâle**

Les merveilleux THÉS et TISANES ST-PIERRE guérissent toutes les maladies chroniques, rhumatismes, Eczema, Varices, Hémoroïdes, Gravelle, Mauvaise circulation de sang, Maux d'estomac, Maux de tête.

Demander le prospectus gratuit. Expédition franco dans tous pays.

La boîte 1.25 6 boîtes fr. 5.60

Ch. LECLERC & CORIN

Droguerie de la Croix d'Or

Rue Croix d'Or 44 et 46, GENÈVE

VIEUX CUIVRE est toujours acheté par la Société « CUPROSA », à Bex. L 991 M

F. DISERENS, administrateur

AVIS

Le soussigné informe le public de St-Maurice et des environs, qu'il vient d'ouvrir une

BOUCHERIE

Grand'Rue 77, St-Maurice.

Marchandise de Ière qualité — Travail soigné — Prix très modérés.

Se recommande

SAILLEN Maurice

Rich. HEUSSER

Fabricant de Fourneaux

Colombier (Neuchâtel)

Poêles portatifs nouveau système, avec grilles mobiles. — Prix modérés.—Brevet + 36259 + — Catalogue sur demande.

Ménagères!

Voici la **véritable** Chicorée **DV**

Se méfier de la contrefacon.

Se méfier de la contrefaçon

Hôtels, Pensions, Villas

Grand choix de meubles vernis, Pitchpin *ou au* verni émail Ripolin, *de toutes nuances, à des prix et d'une exécution sans concurrence possible.*

Meubles rustiques pour chalets de montagne.

Trousseaux complets pour la campagne et pour toutes les bourses L 397M

Maison H. CAILLER, place Bel-Air, 2 Lausanne.

Hernies La merveilleuse efficacité de la Méthode de M BECK, curé de Berghoiz (Alsace), pour le soulagement et la guérison des hernieux est connue. Les nombreux certificats de guérison reçus de tous côtés et les distinctions flatteuses accordées à l'inventeur aux expositions de (3 fois) de Rome, de Bruxelles, de Lyon, de Mâcon, de Marseille, de Fréjus, etc, attestent l'excellence de cette méthode. Un demi siècle de succès remarquables.

Elle est adressée gratis à quiconque la demande. 627

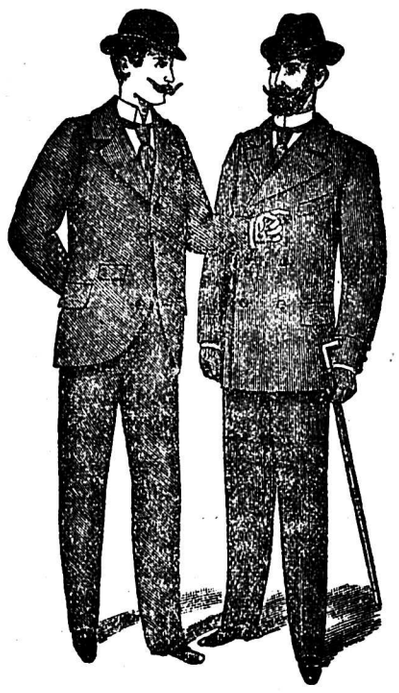

Au Petit Genevois

Martigny-Ville

Lundi le 14 janvier et jours suivants.

Enormes Rabais pour soldes de fin de saison.

1 lot Complets d'hommes depuis	Fr.	17.50
1 lot Complets d'enfants	„	3.90
1 lot Pèlerines avec capuchons	„	3.90
1 lot Pantalons d'hommes	„	2.75
1 lot Gilets de chasse	„	1.25
1 lot Chemises d'hommes, couleurs	„	1.50
1 lot Chapeaux de feutre	„	1.50
1 lot sacs d'école grande largeur	„	1.95

et toutes les autres marchandises seront soldées avec rabais considérables.

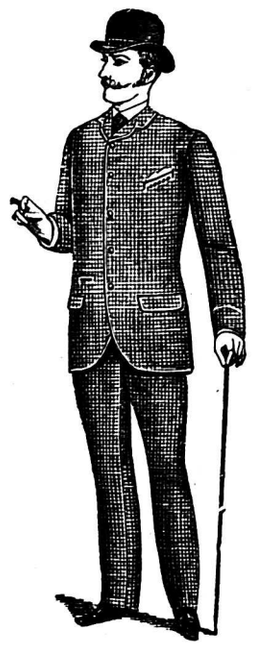

LES MAUX DE JAMBES

L 506 M

Il est de toute importance, pour guérir **à fond et vite** cette maladie si affligeante, de recourir

SANS TATONNEMENTS, SANS HÉSITATION

à un **REMÈDE SÛR, ayant fait ses preuves.**

Sans cela, vous risquez de faire traîner votre mal en **l'aggravant**, c'est-à-dire en diminuant de plus en plus **LES CHANCES DE GUÉRISON.** Entre les centaines de traitements que l'on vous vantera, prenez **IMMÉDIATEMENT** et **DE CONFIANCE**

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER

UNIQUE AU MONDE pour la guérison des **Maux de jambes, Dartres, Ulcères, Varices, Eczémas, Brûlures, Démangeaisons, Clous, Furoncles.**

Certificats de guérisons par milliers

3 fr. 50 le flacon dans toutes les bonnes pharmacies

Brochure illustrée envoyée gratuitement.

N. B. — **Exigez bien l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, car rien ne saurait remplacer ce remède unique.**

DÉPÔT GÉNÉRAL A ROUEN :

Pharmacie DEPENSIER, qui envoie franco contre **mandat poste de 4 francs.**

Dépôt à Monthey, Pharm. Zum-Offen. A Sierre, Pharm. Burgener. Bulle, Gavin

---

Loterie

pour la nouvelle église catholique de

Neuchâtel

à 1 fr. le billet

Gros lot de fr. 40,000, 15,000 etc. Un gagnant sur 38. Billets variés. Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez

C. de Siebenthal, coiffeur

St-Maurice

FAVRE COLOMB, coiffeur à Martigny, Robert PETTER. employé au M.-C., Vernayaz, CETTOU, voiturier, Monthey, et dans presque toutes les gares ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY, Agence générale, rue Courgas 1, GENÈVE.

On cherche des revendeurs

Tschæppæt-Hirt

Mécaniciens-Constructeurs

Lausanne — Rue de la Louve, 3 — Lausanne

Seuls dépositaires de la meilleure machine à coudre DU MONDE, **Original-Victoria** ainsi que de toutes autres marques.

((Se méfier des ontrefaçons)

Réparations de tous systèmes de machines à coudre ainsi que des machines à nettoyer les couteaux.

Maison fondée en 1878.

Toujours prêts à expédier

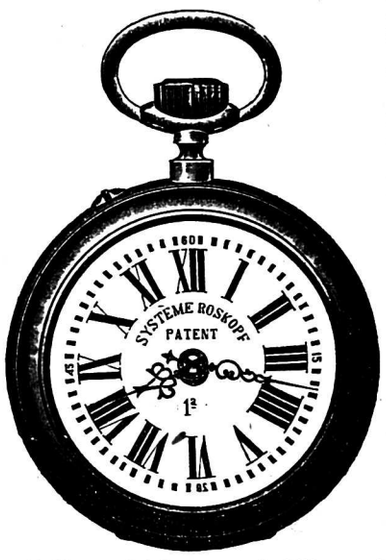

Remontoirs ancres, très solides et bien réglés - Grandeur exacte au dessin ci-contre. Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. En cas d'accident, rhabillage gratis et immédiat.

Fr. 8,50 en nickel ou acier noir. Fr. 9,50 en nickel décorée, cadran couleur Fr. 15.— en argent controlé et gravé.

Envoi franco contre remboursement par la fabrique.

L. Werro fils

Montilier p. Morat

Maison de confiance fondée en 189

Atelier spécial, pour rhabillages de montres de tous genres, aux prix les plus bas. On accepte en payement les vieilles boîtes de montres or et argent. L 854 M

Lampe électrique de poche Mentor

reconnue la meilleure lampe électrique. Une faible pression produit la plus belle lumière électrique, environ 5000 éclairages. Tout danger de feu écarté. Prix fr. **2,25** par pièce contre remboursement. Pile de rechange à l'usage de quelques mois 1r. - pièce. Catalogue de nouveautés électriques franco.

Au Jupiter, rue Bonivard, Genève XVIII

Rabais aux revendeurs

Article de très bon rapport, car tout le monde l'ayant vue fonctionner voudra acheter la lampe.

Grâce à ce que les piles sont de toute première qualité la maison envend plus de **1000** par semaine. L 560 M

ON CHERCHE

pour une petite pension de famille, une bonne cuisinière pour tout de suite.

Adresser les offres à Mlle MORICEAU, pension Dent-du-Midi, Leysin.

On cherche pour de suite dans une famille sans petits enfants

une domestique

catholique, propre, sachant faire une cuisine bourgeoise et pouvant faire volontiers les autres travaux du ménage. Gage à convenir. Occasion d'apprendre l'allemand. Références par la cure. Adresse : Schüpfer, régent, Handlung, Hochdorf (Lucerne). L 10 M.

Horlogerie Bijouterie Orfèvrerie

Paul ROY, Monthey

Grand et riche assortiment dans tous les assortiments dans tous les articles. Spécialité d'articles : Argent pour cadeaux noces et baptême *Chapelets, médailles religieuses croix or et argent*

Machines à coudre *La Silencieuse*

A l'occasion des fêtes, chaque acheteur reçoit un cadeau.

Bureau de placement

Suisse et Etranger

Pour Employés d'Hôtels, Pensions, Restaurants, et Familles

Mme L. Depallens-Dreyer

Rue de la gare, 10 **MONTREUX** Rue de la gare, 10

Téléphone 630 -- 1er étage

Chambre pour employés

Prix modérés L 986 M

Reliure-Dorure

Théophile JIRASKO

2, Avenue de Villamont 2, LAUSANNE

Téléphone 987

Téléphone 987

RELIURE simple et d'ART

REGISTRES GAINERIE

CARTONNAGES

Spécialité des Cartons de Bureaux

MONTAGE de BRODERIE - CADRES à PHOTO - BUVARD - COFFRETS etc.

VERS DU CHEVAL

Traitement par la

CAVALINE

Emploi facile

Efficacité absolue

PRIX de la Boîte de 12 paq. : 2 FR. 50

(Franco contre mandat-poste — Une Brochure accompagne chaque Boîte)

PHARMACIE G. ANCEAUME

à CONCHES (Eure)

La CAVALINE se trouve dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger

Dépôt de la **Cavaline** M. M. CARTIER & JORIN, Droguistes à Genève.

Kirsch & Fleckner

FRIBOURG (Suisse)

VITRAUX pour ÉGLISES et CHAPELLES simples et riches, en tous les styles. VITRAUX d'appartements en style moderne.

Devis et plans à disposition

Le Médecin des Pauvres

En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs

Attention

mérite **la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun** peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de **fr. 600,000 300,000, 200.000, 150 mille, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5.000, 3.000,** etc. etc. seront tirés et les titres, d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs

Les prochains tirages auront lieu en 1907 : Janv. 14, 15 ; Fév. 1, 15, 20, 28 ; Mars 10, 15, 30; Avril 1, 15, 20 : Mai 1, 14. 15 ; Juin 1, 15, 30 ; Juill. 10, 15 ; Août 1, 15, 20 ; Sept. 15, 30 ; Oct. 1, 15, 20 ; Nov. 1, 10, 15 ; Déc. 1, 10, 15, 20, 31.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la **Banque pour obligations à primes à Berne.** L 94 M

A vendre

3 veaux femelles chez César RICHARD, aux Semilles, MONTHEY.

IMPRIMERIE

SAINT-AUGUSTIN

SAINT-MAURICE

Enveloppes — Menus	*Livres à souche*
Memorandums	*Programmes*
Cartes d'adresse	*Factures — Statuts*
Brochures	*Circulaires*
Livres - Actions	*Carte des Vins*
Etiquettes de Vins	*Cartes de Visite*

TRAVAUX DE LUXE ET ORDINAIRES

LIVRAISON PROMPTE ET SOIGNÉE